

Al. Monnier Laboum Reinasch

L. CHATELAIN

en souvenir respectueux
de son passage à Rome
en 1911.

LE "MACELLUM"^{7-9-11.}

L. Chatelain

DE MACTARIS

11

Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*
publiés par l'École française de Rome, T. XXXI.

ROME
IMPRIMERIE CUGGIANI

35 - Via della Pace - 35

1911

11

L. CHATELAIN

LE "MACELLUM", DE MACTARIS

Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*
publiés par l'École française de Rome, T. XXXI.

ROME
IMPRIMERIE CUGGIANI
35 - Via della Pace - 35
1911

LE *MACELLUM* DE MACTARIS

(Pl. XXVI-XXIX)

Au cours d'une récente campagne de fouilles sur le plateau de Mactar, en Tunisie, j'ai découvert, et déblayé presque entièrement, une construction romaine dont on ne soupçonnait point l'existence. Dans un rapport sommaire adressé à l'Académie des Inscriptions¹ je n'ai pu que signaler brièvement cet édifice. Il me paraît opportun d'y revenir aujourd'hui. Décrire une construction dans son ensemble et dans ses détails, en reproduire le plan et la coupe, préciser les circonstances de la découverte, choisir quelques points de comparaison, c'est assurément une obligation qui s'impose pour tout édifice naguère inconnu : mais si le monument que l'on publie offre telle particularité susceptible d'augmenter notre connaissance de la vie antique, le résultat devient positif et l'intérêt qui s'en dégage, au lieu d'être médiocre, s'affirme et s'impose de soi-même. C'est le cas, voudrais-je démontrer, de l'édifice que j'étudie.

I.

Situé au centre des ruines, au sud-ouest du Dar Ali ben Hilloul, au nord-est du Dar Amar bel Hir, ce monument ne figure pas sur le plan récemment établi, à ma demande, par le Service topographique de Tunisie². On remarque seulement, sur l'exemplaire

¹ *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1911.

² Au 1: 2.000, par MM. Baronnat et Paulin (octobre 1910). — Un exemplaire de ce plan a été déposé à la Bibliothèque de l'Institut en même temps que le rapport cité plus haut.

au 1:1.000¹ dont le plan cité est la réduction, deux colonnes, ou mieux deux vestiges de colonnes. C'est en dégagant l'une et l'autre de ces colonnes, après huit sondages tentés ailleurs sans résultat, que j'ai reconnu la présence d'une assez vaste construction antique enfouie, suivant les endroits, de 2^m,50 à 3 mètres au dessous du sol actuel: ces deux témoins ne dépassaient le sol que de 38 à 40 centimètres.

Les fouilles, commencées le 12 octobre, peu de jours après mon arrivée à Mactar, ont duré jusqu'au 25 novembre, veille de mon départ. Elles ont occupé, pour le dégagement de cet édifice, un nombre de travailleurs indigènes, manœuvres ou prisonniers, qui atteignit jusqu'à vingt-deux².

L'édifice comprend trois salles; elles étaient pavées de mosaïques et communiquent entre elles de plain-pied. Deux sont maintenant complètement déblayées: au centre une salle oblongue, de 12^m,80 de long sur 5^m,05 de large, terminée à l'est et à l'ouest par un mur demi-circulaire; au sud, une salle rectangulaire, s'allongeant du nord au sud. Les deux murs qui bornent la salle centrale se composent de trois assises de pierres de taille superposées; leur hauteur est de 1^m,10; on les examinera plus loin en détail. La salle rectangulaire mesure 11^m,30 sur 6^m,57. Elle est dessinée par trois murs en petit appareil, dont la hauteur est à peu près celle des murs en pierre de taille de la salle précédente. Les deux murs oriental et occidental donnent passage, non tout à fait au milieu, à deux entrées qui, par leur asymétrie comme par leur largeur, ne sont pas absolument semblables. Quatre bases de colonnes

¹ Ce plan est conservé à Tunis, dans les archives de la Direction des Antiquités.

² Je garde une vive reconnaissance à M. Ferdinand Masselot, Contrôleur civil à Mactar, pour l'obligeance avec laquelle il a mis à ma disposition, en l'augmentant de jour en jour, une équipe de prisonniers.

soignent le quadrilatère de la salle et deux bases intermédiaires marquent le sud des deux entrées. En face des deux colonnes qui terminaient la salle rectangulaire et appartenaient par là même à la salle du milieu, se dressaient deux autres colonnes séparant cette dernière salle de la salle nord. Seules deux bases ont conservé leur colonne; ce sont, dans la salle du milieu, la base nord-est, et, dans la salle sud, la base placée près de l'entrée orientale: un chapiteau corinthien, dont le diamètre correspond à celui de la colonne, était renversé auprès de celle-ci. Ces deux colonnes mesurent 2^m,50 de hauteur.

J'ai indiqué la salle méridionale comme complètement déblayée: à vrai dire la partie sud-est n'a été déblayée que juste à l'endroit où je supposais, et retrouvai, l'angle qui termine la salle de ce côté, avec la base de colonne qui devait fatalement s'y rencontrer.

Plus délicat était le dégagement de la salle nord. Non seulement l'énorme quantité de mètres cubes m'a fait hésiter, mais, outre cette difficulté commune aux autres salles, le mur de petit appareil qui borde, à l'est, au sud et à l'ouest, la salle méridionale, ne se retrouve, dans la salle nord, que sur une longueur de 0^m,85 à l'est, de 2^m,20 à l'ouest. De ce dernier côté, l'arrêt du mur est certain: l'angle composé de pierres de moyen appareil superposées, ainsi que la base d'un pilastre, indiquent assez que le mur finissait là. On verra plus loin que de cet angle partait vers l'ouest un nouveau mur, mais il est interrompu aussitôt après l'angle. Du côté oriental on n'aperçoit pas avec la même netteté la fin du mur, mais à 3^m,68 de la base de la colonne qui sépare la salle nord de la salle centrale, on rencontre le regard d'une canalisation. Enfin, à sept mètres au nord et un peu à l'ouest de ce regard se trouve une nouvelle base, qui est à 37 centimètres en avant de l'alignement des autres colonnes et du regard. A 2^m,10 à l'est de cette base, une autre base, et, près de celle-ci, d'un diamètre

correspondant exactement à celui des deux bases (0^m,33), git une superbe colonne caméléée, brisée en deux parties; elle a 3^m,35 de longueur, et est incomplète: la disposition de ces deux bases, la forme et les dimensions de cette colonne, ainsi que celles d'une petite colonne allongée auprès de celle-ci (longueur 2^m,42, diamètre 0^m,23) prouvent surabondamment qu'il est inutile de chercher plus avant vers le nord la continuation de la salle septentrionale. Au cas, assez peu probable, vu la présence de la canalisation, où cette salle aurait, à une première époque, offert les mêmes dimensions que la salle méridionale, il serait impossible de le vérifier. Les deux bases et la colonne caméléée, ainsi que la colonne aux dimensions plus restreintes, révèlent au moins une construction postérieure, peut-être deux. C'en était assez pour ne point chercher au-delà de la canalisation la limite nord de l'édifice.

*
* * *

Les trois salles étaient pavées de mosaïques. Aucune de celles-ci, à vrai dire, n'offre une de ces vastes compositions mythologiques si fréquentes en Tunisie ou en Algérie, mais la découverte d'une mosaque à Mactar mérite d'attirer l'attention: de cette ville dont la prospérité est attestée par un bon nombre de monuments d'architecture, aucune mosaque ne subsiste, si ce n'est à l'état fragmentaire. Encore celle que signale M. Gauckler dans son récent *Inventaire des mosaïques*¹, au temple du Mizraeh, au-dessus de tombes chrétiennes, est-elle aujourd'hui presque complètement détruite.

Si les mosaïques de l'édifice que j'étudie ne comportent d'autres dessins que des motifs géométriques, il faut reconnaître que

¹ Tome II, *Afrique proconsulaire (Tunisie)*, Paris, Leroux, 1910, 8°, p. 116, nos 344 et 345

l'auteur a cherché à les mettre en harmonie avec la forme des salles. Dans la salle du sud, où la mosaïque, en assez médiocre état, se retrouve sans interruption sur presque toute la superficie de la salle¹, ce sont de grands carrés de 30 centimètres de côté composés de cubes blancs au centre, de cubes noirs aux angles; aux cubes blancs font suite des cubes noirs, puis une rangée de cubes blancs, deux rangées de cubes jaunes, deux rangées de cubes rouges; ces trois dernières couleurs sont d'une largeur égale aux carrés noirs qui forment angle et rompent ainsi la monotonie de la couleur, ne laissant subsister que celle du dessin.

Aux carrés de la salle rectangulaire correspondent, dans la salle du milieu, des entrelacs et des tresses, cubes noirs et blancs, bruns et gris, jaunes et rouges. C'est aux deux extrémités demi-circulaires de la salle que la mosaïque est le mieux conservée, mais on en retrouve, à peu près au centre, un assez important fragment. La bordure surtout est soignée; elle présente, dans cet édifice où la préoccupation d'art semble assez faible, un agréable aspect.

Le souci de varier la composition se retrouve encore dans la salle nord, dont les côtés seuls sont déblayés. A droite, c'est-à-dire à l'est, si la mosaïque est encore en place, elle a généralement perdu sa couleur et l'on ne peut préciser les dessins qu'elle représentait, mais à gauche, sur l'étroite portion de pavement déblayée, on distingue deux gracieuses lignes courbes analogues à celles d'une lyre; ces lignes sont formées à l'aide de cubes rouges et blancs, sur un fond noir parsemé de cubes de couleurs claires.

¹ Il est seulement dommage qu'elle se soit soulevée sous la double action de l'eau nécessaire au nettoyage, et du soleil; j'ai remédié comme j'ai pu à cet inconvénient en faisant disposer une couche de terre sur le pavement.

* * *

Ces trois mosaïques ne sont pas la plus importante particularité de l'édifice : aussi bien ne font-elles qu'indiquer un certain luxe, une certaine recherche dans une contrée agricole où les objets d'art font presque totalement défaut, où l'on ne connaît jusqu'ici qu'une statue de marbre¹ ; mais elles ne servent de rien pour fixer, point capital, la destination supposée de cette vaste construction. Une autre particularité permettra d'être plus affirmatif.

Les deux murs en demi-cercle qui terminent la salle centrale présentent en effet, pratiqués dans la troisième et dernière assise des pierres de taille, des cuves ou vaisseaux rectangulaires en forme d'anges, dont les dimensions sont en moyenne de 60 centimètres pour la longueur, 30 pour la largeur, 20 pour la profondeur. Il en reste actuellement huit du côté est et autant du côté ouest, et le même bloc de pierre en contient généralement deux. Du côté est, le dernier bloc formant l'angle sud fait défaut, soit qu'il ait disparu, soit qu'il n'ait jamais existé ; au centre, on remarque également, — ainsi que le plan l'indique, — l'absence d'un vaisseau, mais il était certainement pratiqué dans la pierre, aujourd'hui brisée, qui n'en contient plus qu'un. Du côté ouest, le second bloc à droite, c'est-à-dire au sud, a subi un glissement sous la poussée des terres, ce que n'indique pas le plan.

Ces vaisseaux étaient couverts : précisément à l'endroit où manque l'un d'eux se trouvait couchée une longue pierre² évidée de

¹ C'est un petit torse de Bacchus conservé au jardin du Contrôle civil, auprès d'une pièce d'eau. La facture est un peu molle, mais l'œuvre est gracieuse. — Je ne connais d'autre marbre à Mactar (hormis quelques inscriptions) qu'un fragment de bras trouvé au cours des fouilles que j'ai pratiquées, en avril-mai 1909, sous l'arcade sud-ouest du grand édifice appelé les thermes.

² Il y en a une seconde, de dimensions analogues, au sud de l'édifice ; elle formait également deux niches. — Les dimensions de la première sont les suivantes : longueur, 1 m. 72 ; hauteur, 0 m. 48 ; largeur, 0 m. 52.

manière à former l'extrémité supérieure de deux niches ; or plusieurs de ces vaisseaux sont séparés entre eux par une pierre placée debout sur le mur et haute en général de quarante centimètres. Si l'on replace cette longue pierre évidée au-dessus de trois pierres verticales, on se rend compte que l'adaptation est parfaite et que les vaisseaux étaient couverts.

En outre, derrière chacun des deux murs demi-circulaires, à un intervalle de 3^m,10, se trouve un autre mur de même forme. Pour gagner du temps non moins que pour économiser la main d'œuvre, je me suis borné à ne dégager qu'une partie de ce mur à l'ouest, ayant complètement retrouvé, à l'est, le second mur auquel il doit correspondre, mais son existence n'éveille aucun doute. C'est d'ailleurs uniquement du côté est que j'ai poursuivi mes dernières recherches. Il est à noter que, derrière le mur où sont pratiqués les vaisseaux, le sol, en simples dalles, et non plus en mosaïque, est à 30 centimètres au-dessus du sol intérieur.

Enfin, au nord-est du second mur demi-circulaire, un autre mur vient protéger, à son point de départ, la canalisation dont j'ai déjà parlé, et il se continue au sud-est, mais il ne m'a point semblé possible de retrouver où il aboutissait. Une base de colonne est restée au bas de ce dernier mur, à l'extérieur, et je n'ai pas trouvé la base correspondante que je cherchais.

Tels sont les détails de construction que les fouilles ont permis d'observer. Je voudrais maintenant fixer la destination de l'édifice et je pense y arriver en examinant la question des vaisseaux.

II.

On connaît d'assez nombreux exemples d'auges creusées dans des murs, à peu près à même hauteur qu'à Mactar ; la plupart se rencontrent en Afrique, il y en a également en Sicile, en Asie Mineure et en Syrie. Pour ne citer que des exemples africains, Henchir el Begueur, Henchir Coubeul, Kaoua, Le Kef, Haïdra, Dongga et Tébessa possèdent de ces constructions. Je ne pose pas en principe qu'elles aient eu partout la même destination, mais le rapprochement s'impose tout d'abord. On a émis des hypothèses diverses sur ces vaisseaux. Suivant l'opinion la plus communément répandue, ce seraient des mangeoires pour les chevaux, et M. Ballu, dans son grand ouvrage sur la basilique de Tébessa¹, n'a pas craint d'adopter cette opinion. Une des raisons qui inclinent à la suivre est la présence de trous pratiqués dans des montants en pierre et destinés à retenir les longes des chevaux. — Il n'est pas impossible que ces cuves aient servi de mangeoires, mais à une époque relativement récente. On ne peut en effet admettre que les Romains, avec le merveilleux esprit pratique dont ils ont fait preuve à chaque époque de leur histoire, aient construit des mangeoires à ce point incommodes, aussi larges au fond qu'au bord. Telle mosaïque de Sousse nous montre d'ailleurs une écurie romaine², et il serait plus vraisemblable de chercher un type voisin des mangeoires dans l'écurie de Deir Seta, en Syrie³, que dans des cuves de proportions restreintes.

Toute différente est l'hypothèse émise par Mgr Toulotte, évêque de Thagaste, dans un article sur l'*Évangélisation en Afrique au IV^e*

¹ *Le monastère byzantin de Tébessa* (Paris, Leroux, fol., 1897), p. 15-16, et pl. IX.

² Dans la salle d'honneur du 4^e Tirailleurs.

³ Marquis de Vogüé, *Syrie centrale*, t. I, p. 123 et t. II, pl. 100.

et au V^e siècles¹. Les vaisseaux que l'on rencontre dans les édifices mentionnés plus haut seraient des cuves baptismales: leur grand nombre dans chacune de ces basiliques aurait permis de baptiser par immersion, selon l'usage d'alors, vingt néophytes au Kef, seize ou vingt à Haïdra, soixante-dix-neuf à Tébessa, au lieu d'un seul individu. L'hypothèse, ingénieuse, est présentée parmi de curieuses observations. La principale objection, d'ailleurs prévue par l'auteur, est l'exiguïté des auges: à Henchir Coubeul, par exemple, elles ont 0^m,54 de long, 0^m,30 de large et seulement 0^m,15 de profondeur; les baies au dessus de ces cavités n'ont que 0^m,86 de haut. Il est invraisemblable que des adultes aient pu s'accroupir sous une baie et dans une cuve d'aussi petites dimensions, et l'accès de la cuve eût été bien malaisé; enfin, si l'on baptisait un grand nombre de personnes, celles-ci devaient, semble-t-il, se trouver groupées en demi-cercle autour de l'officiant: à Tébessa au contraire les rangées de cuves s'étendent en ligne droite sur une assez longue distance.

Il faut donc chercher une autre explication. M. Gsell incline à voir un réfectoire dans l'ensemble des vaisseaux de Tébessa², des cuisines ou des offices dans les deux salles munies de cuves du *castellum* de Kaoua³. C'est préciser l'opinion un peu vague de Léon Renier, qui rattachait la destination des cuves de Tébessa à l'usage domestique des évêques et des catéchumènes.

* * *

Il est certain que ces hypothèses, ou d'autres analogues, pourraient fournir l'explication cherchée, mais elles ne conviennent en rien pour expliquer l'édifice de Mactar. On ne peut certes pas pré-

¹ *Missions catholiques*, t. XXXVI, 1904, p. 560-564. — Je dois au P. Mesnage, des Pères Blancs, communication de cet article.

² *Momuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 286-287.

³ *Ibid.*, t. I, p. 104.

tendre retrouver une écurie dans les deux rangées de vaisseaux : leur disposition en demi-cercle, spéciale à notre monument, n'eût permis de loger les chevaux que dans la partie concave, or le sol de celle-ci, de trente centimètres au dessus du pavement de mosaïque, aurait obligé les animaux à ne manger que d'une manière fort incommode, vu la présence des baies placées au-dessus des cuves. — Outre le peu de vraisemblance qu'offre l'hypothèse suivant laquelle il s'agirait de cuves baptismales, les dimensions restreintes des auges de Mactar réclament une autre explication, en dépit de l'avantage que ne laisse pas d'offrir ici en faveur de la thèse la disposition en demi-cercle des cuves. — L'opinion que celles-ci seraient des habitations, réfectoires de moines ou dortoirs de pèlerins, ne convient pas davantage ici.

Mais les diverses hypothèses que j'ai examinées se rapportent à des constructions chrétiennes ou considérées comme telles¹. Il en est autrement de l'édifice de Mactar. Non qu'il n'y ait dans cette ville des constructions chrétiennes : la basilique élevée sur les fondations du temple phénicien du Mizrach, la basilique de Rutilius, construite au dessus du temple de Bacchus, un autre monument du même genre que j'ai fouillé l'automne dernier prouveraient, à défaut de l'abondante épigraphie chrétienne de Mactar, le développement atteint par le Christianisme dans ce pays berbère. Mais ici la nature même des matériaux employés, leur agencement, leur excellente conservation, — la liaison entre les mosaïques, les bases de colonnes, les deux murs en pierres de taille et les différents murs en petit appareil, — tout concourt à affirmer la certitude que l'édifice n'a été en rien remanié, réserve faite seulement pour la partie de la salle nord non encore déblayée. L'impression qui se dégage de l'ensemble est qu'on se trouve en présence d'un édifice du second siècle, contemporain de la fondation de la colonie.

¹ N'ayant vu aucun des édifices dont j'ai parlé, je ne puis que me rapporter aux descriptions des archéologues cités plus haut.

Cette construction ne peut être chrétienne par sa date : elle ne l'est point non plus par sa destination. A ne tenir compte que de la salle sud, on se croirait dans une basilique judiciaire, mais l'existence de la salle centrale repousse cette interprétation. Les basiliques romaines se composent d'une salle rectangulaire généralement terminée par une abside : ici, à la place de l'abside, nous avons la salle centrale, qui est en même temps la salle principale. L'édifice est bien un endroit public, un lieu de réunion, mais ce n'est pas une basilique, du moins dans le sens précis du mot.

Dès que l'état des fouilles permit d'embrasser dans son ensemble le monument, j'eus l'impression bien nette qu'il s'agissait d'un marché¹. J'ai depuis envisagé deux autres hypothèses dont ni l'une ni l'autre ne m'a satisfait.

J'avais pensé aux cases d'un vestiaire, en admettant que la partie dégagée de l'édifice fût une dépendance de thermes. Mactar possède, au sud du plateau, une vaste construction où l'on a reconnu des thermes², mais il n'y aurait rien d'étonnant que cette ville ait possédé plusieurs bains publics. Toutefois, dans les salles dégagées, rien ne permet de penser qu'il s'agisse de thermes, et l'édifice paraît former un tout. Au reste les vestiaires devaient offrir la disposition des *apodyteria* des thermes de Stabies à Pompéi³ : on sait que ce sont des casiers individuels disposés soit au dessus soit à côté les uns des autres, et tout différents de nos cuves.

La dernière hypothèse ne m'a pas retenu plus longtemps que la précédente. Mactar possédait une corporation de foulons : un

¹ Cf., en dépit des dispositions différentes des deux édifices, le « monument à deux absides » déblayé par M. J. Carcopino (*Une mission archéologique à Ain-Tounga*, dans le t. XXVII des *Mélanges de l'École*, 1907, p. 30-38).

² Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. II [S. Reinach], 1888, p. 622, 2^o. — Cf. Héron de Villefosse, *Bulletin archéologique*, 1909, p. CCXXIV.

³ Mau, *Pompeji in Leben und Kunst* (2^e éd., 1908), p. 195 et pl. V. — Thédenat, *Pompéi (Villes d'art célèbres)*, *Vie publique*, p. 111, fig. 59.

texte épigraphique se rapporte à un édifice qu'aurait élevé le *Corpus fullon(um)*¹. Il serait séduisant de proposer une identification entre ce monument et notre édifice, mais quand même on voudrait reconnaître en celui-ci la construction élevée aux frais des foulons, il n'est sûrement pas une foulerie. Les pierres verticales dont j'ai parlé auraient pu servir d'appui pour les mains des ouvriers, mais les cuves dans lesquelles ceux-ci nettoyaient les étoffes avec les pieds, comme font aujourd'hui les Arabes, étaient plus profondes que celles de Mactar; elles étaient d'ailleurs de forme cylindrique². Enfin on ne s'expliquerait pas que ce travail ait été visible de la salle centrale, on comprendrait encore moins le niveau élevé des cuves, et il faudrait alors ne pas admettre la reconstitution indiscutable, au dessus des pierres verticales, des longues pierres en forme de baies.

Ces deux hypothèses écartées, il me paraît nécessaire de revenir à mon idée première et d'admettre que nous sommes en présence d'un marché.

Il est certain que souvent les marchés consistaient en une basilique ou salle de réunion dans un endroit de laquelle se dressaient des comptoirs ou des étals. Le marché de Timgad³ se compose ainsi d'une grande salle rectangulaire, flanquée de colonnes et terminée par une abside, avec des boutiques aménagées sous l'abside et à l'entrée. Comme encore aujourd'hui dans les souks, les marchands passaient sous leur comptoir pour gagner leur réduit et se retournaient ensuite pour faire face aux acheteurs.

Parfois le modèle était différent. C'est le cas du marché de Pompéi⁴. Les boutiques, n'étant plus enfermées dans une basilique,

¹ Gauckler, *Bull. archéol.*, 1893, p. 125-126.

² Mau, p. 413, fig. 242.

³ E. Bœswillwaldt, R. Cagnat, A. Ballu, *Timgad, Une cité africaine sous l'empire romain* (Paris, Leroux, 1905, 4°), p. 183-215, pl. XXIII-XXVI (marché de Sertius).

⁴ Cf. le marché de l'est, à Timgad, même ouvrage, p. 313-316, et Ballu, *Les ruines de Timgad*, Paris, Neurdein, 1911. 8°, p. 13-16.

ont des dimensions moins restreintes; on y accédait comme à celles de Tingad. Des boutiques d'un semblable modèle existaient à Rome, au Forum, contre le mur sud de la basilique Julia et sous le portique de la basilique Aemilia.

Il y avait, à Rome, des marchés spéciaux à chaque commerce: un *forum holitorium* pour les légumes, un *forum piscarium* pour les poissons, un autre pour le blé et les farines (*pistorum*), un autre pour les pores (*suarium*), un autre encore pour les comestibles (*cuppedinis*)¹.

Dans la plupart des villes, le marché servait à plusieurs commerces: au marché de Pompéi, pour continuer à citer le même exemple, il y avait une partie affectée à la vente du poisson, une autre à la vente de la boucherie. On ne sait quels marchands s'abritaient dans l'édifice de Mactar: ce qu'on ne peut mettre en doute, semble-t-il, c'est que l'édifice décrit est bien un marché; la disposition des cuves, — les baies qui les recouvraient, — la différence de niveau qui élevait les marchands, placés derrière le mur, au dessus des acheteurs se tenant dans la salle du milieu, sur la mosaïque, — sont autant de raisons pour fortifier mon hypothèse. L'espace qui sépare, de chaque côté, les deux murs demi-circulaires et constitue un assez vaste emplacement fermé au public permettait aux marchands de ranger autour d'eux les outres, paniers et amphores qui contenaient leurs marchandises et de laisser en même temps un passage pour leur circulation.

Que renfermaient ces cuves? Vraisemblablement les mêmes denrées qui se vendent aujourd'hui encore, du blé, des olives, de l'orge, des pastèques, des dattes et du raisin, peut-être de l'huile, que les marchands ambulants versent dans des cuves en métal. Il est d'ailleurs à supposer que d'autres marchands occupaient les autres salles, accroupis au milieu d'un étalage improvisé, parmi la foule des acheteurs.

¹ Voir les références dans Thédénat, *Forum romain* (Paris, Hachette, in-12, 4^e éd., 1908), p. 4.

teurs et des curieux. Quant à l'animation qui devait régner parmi toute cette cohue grouillante, il est facile de l'imaginer en se rappelant la vie et le caractère pittoresque des marchés arabes de nos jours.

Mais, d'après les dimensions assez restreintes de cet édifice, il est nécessaire d'admettre qu'il servait seulement à la vente des céréales et de tout ce qui concerne l'alimentation ; les étoffes et les animaux se vendaient évidemment ailleurs, sur la place même du forum. Or la découverte de cet édifice dans lequel je reconnais un marché, confirme en même temps mon hypothèse que le forum de Mactar s'étendait autour de l'arc de Trajan. Une prochaine étude me permettra de préciser cette assertion.

Quand bien même il faudrait plus tard changer d'avis et ne plus voir un marché dans l'édifice que j'ai découvert, il semble que ce monument soit assez intéressant pour justifier l'examen qu'on lui a fait subir. Il y a plus. Sans prétendre expliquer dans les autres édifices les cuves analogues à celles de Mactar, l'hypothèse d'emplacements réservés à des marchandises me paraît assez rationnelle pour la proposer, tant que des textes précis ne viendront pas la contredire.

* * *

On connaissait depuis de longues années de nombreux édifices à Mactar, bien conservés ou à l'état de ruines, mais les sondages et les fouilles exécutés soit par le Contrôleur Bordier, soit par la Direction des Antiquités, avaient jusqu'ici mis à nu des constructions dont les vestiges apparaissaient parmi l'amoncellement des terres. Voilà maintenant un édifice retrouvé grâce à deux colonnes enfouies presque jusqu'à leur sommet et séparées par un intervalle de dix mètres, encore n'est-il qu'incomplètement déblayé. Le plan dressé par le Service topographique montre combien de vestiges réclament leur dégagement et ménagent de surprises. C'est une

preuve qu'on ne possède aujourd'hui qu'une partie des ruines de Mactar.

Dans un pays où la main d'œuvre est encore peu élevée, sur un plateau où seuls quelques diar s'étendent parmi les orges et les blés, les conditions matérielles sont faciles, minimales sont les dépenses. On en vient à souhaiter ardemment qu'un jour l'antique cité sorte tout entière de ses ruines; elle dédommagera de leur peine les voyageurs qui ne craindront pas de s'aventurer jusqu'à elle ¹.

Rome, mars 1911.

LOUIS CHATELAIN.

¹ Le plan reproduit est dû à l'obligeance de M. Georges Blanc, Commissaire des ponts et chaussées à Mactar.
